



Conférence générale

Quinzième session

Lima, 2-6 décembre 2013

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

Activités de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement

Activités de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement

Rapport du Directeur général

Le présent document décrit les progrès réalisés dans le domaine de l'énergie. Il actualise les informations contenues dans le rapport que le Directeur général a présenté au Conseil du développement industriel à sa quarante et unième session (IDB.41/17) et complète le chapitre 4 du *Rapport annuel de l'ONUDI 2012* (IDB.41/2).

I. Introduction

1. La productivité énergétique et les incidences sociales, économiques et environnementales résultant de la production d'énergie et de son utilisation sont les principaux points de préoccupation pour l'industrialisation du XXI^e siècle. Au cours des deux derniers siècles, l'industrialisation a généré une croissance diversifiée et des emplois bien rémunérés dans le secteur manufacturier pour de nombreux pays qui sont actuellement classés parmi les pays développés. Aujourd'hui, les pays en développement comptent sur l'industrialisation pour réaliser la même chose pour eux. Les énergies renouvelables sont cruciales pour relever ce défi.
2. Dans ce contexte, et dans les limites de son mandat unique visant à promouvoir et accélérer l'industrialisation durable dans les pays en développement

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



et les économies en transition, l'ONUDI travaille en étroite collaboration avec ses organisations partenaires et les principaux acteurs nationaux et internationaux dans l'industrie, les secteurs public et privé et les milieux universitaires pour proposer des solutions énergétiques intégrées qui fournissent une large gamme d'avantages pour l'économie et la société. Ces avantages comprennent la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la productivité et de la compétitivité industrielle et des avantages pour l'environnement et le changement climatique.

3. L'ONUDI estime que son rôle est d'aligner le programme de transformation du secteur de l'énergie avec les possibilités de croissance à forte valeur ajoutée et à faible intensité de carbone et les opportunités d'affaires dans tous les secteurs industriels, reposant sur des technologies et des systèmes énergétiques propres, efficaces et durables.

4. L'ONUDI cherche à renforcer son rôle en agissant comme catalyseur pour accroître l'efficacité énergétique dans l'industrie et promouvoir les énergies renouvelables pour des applications industrielles et les utilisations productives. En partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et les acteurs nationaux et internationaux de l'industrie, du secteur public et du milieu universitaire, l'ONUDI encourage une démarche holistique pour traiter des aspects politiques, économiques, techniques, environnementaux et sociaux, diffuser et appuyer les meilleures pratiques et technologies disponibles en matière de gestion de l'énergie, ainsi que l'adoption de technologies à faible émission de carbone dans le secteur industriel dans les pays en développement et les pays à économie en transition.

II. Utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie

5. L'application de mesures d'efficacité énergétique dans l'industrie est de plus en plus appréciée dans de nombreux pays en développement et les pays à économie en transition. Le mandat de l'ONUDI est clairement axé sur l'appui à l'industrialisation et la croissance du secteur manufacturier, la création d'emploi et la promotion du développement industriel durable. Ses activités liées à l'efficacité énergétique doivent donc être considérées dans le cadre de l'objectif global de l'Organisation de promouvoir des niveaux de productivité plus élevés en ce qui concerne l'utilisation des ressources naturelles, pour soutenir la croissance mondiale de la production industrielle et protéger l'environnement.

6. Afin de répondre à ces objectifs, les activités de l'ONUDI en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie sont axées sur ce qui suit:

a) Faciliter le dialogue et la coopération en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, par la participation à des activités à titre de forum mondial et des initiatives et partenariats internationaux importants, comme l'initiative Énergie durable pour tous, le Forum mondial sur une croissance verte et le Forum de l'énergie de Vienne;

b) Promouvoir la mise en œuvre de la gestion de l'énergie dans l'industrie grâce à l'adoption et de la conformité avec les normes de systèmes de gestion de l'énergie (SGE), telles que la norme ISO 50001;

c) Aider les entreprises à adopter des meilleures pratiques de gestion de l'énergie, comme l'approche d'optimisation des systèmes énergétiques (plutôt qu'une approche par composants) qui minimise la consommation d'énergie dans les procédés industriels;

d) Soutenir le renforcement des capacités pour construire des ensembles de compétences professionnels qualifiés et d'expertise dans le domaine de la gestion de l'énergie industrielle.

7. L'ONUDI continue de répondre à la demande croissante d'assistance technique dans le domaine de la gestion de l'énergie industrielle. Ce faisant, elle a élaboré et lancé une initiative qui soutient l'adoption générale de la norme ISO 50001 dans le secteur industriel dans une vingtaine pays, notamment: Afrique du Sud, Cambodge, Chine, Égypte, Équateur, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Malaisie, Philippines, République de Moldova, Thaïlande, Turquie, Ukraine et Viet Nam. Cette initiative bénéficie d'un financement à titre gracieux du FEM d'un montant de 88 millions de dollars, ce qui a permis de tirer parti de 618 millions de dollars en cofinancement auprès des institutions financières, des entreprises et de l'industrie et des gouvernements bénéficiaires.

III. Énergies renouvelables

8. L'ONUDI encourage l'industrialisation durable par l'utilisation accrue des énergies renouvelables à des fins productives et dans les applications industrielles. L'énergie est en effet l'un des secteurs industriels les plus importants et constitue un élément essentiel des travaux de l'ONUDI pour la promotion de l'industrie durable. Conformément à la stratégie sur les énergies renouvelables, le programme de l'ONUDI sur les énergies renouvelables, qui est en passe d'être finalisé, se concentre essentiellement sur ce qui suit:

a) Rationaliser l'utilisation des énergies renouvelables dans les applications industrielles, en particulier dans les petites et moyennes entreprises, pour en augmenter la compétitivité et réduire la dépendance par rapport aux combustibles fossiles;

b) Créer des possibilités d'activités économiques en développant l'accès à l'énergie par la mise en place de miniréseaux d'énergies renouvelables;

c) soutenir des modèles d'entreprise novateurs, en particulier dans les zones rurales, en développant le recours aux sources d'énergies renouvelables disponibles sur place.

9. Une cinquantaine de projets sur les énergies renouvelables sont actuellement mis en œuvre dans plus de 30 pays, et 15 autres projets sont en préparation. La plupart sont financés par le FEM, et environ 15 % du portefeuille de projets d'environ 100 millions de dollars proviennent des donateurs bilatéraux, des donateurs internationaux et des gouvernements bénéficiaires.

10. En utilisant les sources d'énergies renouvelables disponibles sur place, l'ONUDI contribue à réduire la dépendance par rapport aux combustibles fossiles, ainsi que les émissions connexes. Elle s'emploie en outre à donner accès à

l'électricité à partir d'énergies renouvelables dans les zones rurales ou semi-urbaines, où l'extension du réseau n'est pas rentable.

11. Les projets de l'ONUDI suivants illustrent la mise en œuvre très réussie de la production d'énergie:

a) En Zambie, la mise en place de trois miniréseaux d'énergies renouvelables permet de fournir de l'électricité aux zones rurales. Les miniréseaux reposent sur trois technologies d'énergies renouvelables différentes: biomasse, énergie solaire et minicentrale hydroélectrique. Plus de 25 000 personnes ont accès à l'électricité grâce à la petite centrale hydroélectrique 1 MW, qui est la première centrale construite en Zambie depuis les années 1970;

b) Étant donné que la deuxième plus grande île de Cuba, Isla de la Juventud, n'a pas de connexion au réseau de l'île principale, le développement de quatre modèles d'entreprise pour la production de biomasse, la production d'énergie de la biomasse, l'énergie éolienne et l'utilisation de la chaleur industrielle pour l'industrie alimentaire représente une bonne occasion pour les technologies des énergies renouvelables à Cuba;

c) Un projet de l'ONUDI en Gambie adopte une approche systématique visant à éliminer les obstacles pour accroître les investissements dans les miniréseaux dans les zones rurales reposant sur les énergies renouvelables. La composante principale du projet, la connexion à l'énergie éolienne de 450 kW, démontre la mise en œuvre réussie de solutions de production d'énergie distribuée au moyen des miniréseaux isolés dans les zones rurales.

IV. Centres régionaux pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Afrique

12. Comme indiqué dans le document IDB.41/17, l'ONUDI est le principal partenaire technique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour la création du Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO. Compte tenu du succès de ce modèle, l'ONUDI a été invitée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) à contribuer à la création de centres régionaux pour les énergies renouvelables similaires.

13. Des progrès considérables ont été enregistrés au cours des derniers mois. Les documents de projet concernant les deux centres ont été préparés, et des ateliers ont été organisés à l'intention des parties prenantes clefs de tous les pays de la SADC et de la CAE. L'ONUDI a l'intention de créer un solide réseau de coopération Sud-Sud entre les centres régionaux pour les énergies renouvelables en Afrique. Le Gouvernement autrichien s'est engagé à fournir 2,5 millions d'euros pour la création et la première phase opérationnelle des deux centres par l'intermédiaire de l'ONUDI. Des fonds supplémentaires seront recherchés auprès d'autres partenaires, dont le FEM et l'Union européenne. Ce réseau peut jouer un rôle institutionnel important dans la réalisation des objectifs de l'Initiative sur l'énergie durable pour tous (SE4ALL).

V. Fonds d'affectation spéciale pour les énergies renouvelables

14. Le fonds d'affectation spéciale pour les énergies renouvelables a été créé par l'ONUDI pour contribuer à la formulation, à la conception et à la mise en œuvre ultérieure d'un portefeuille concret de projets et de programmes visant à accroître l'utilisation des énergies renouvelables à des fins productives dans les pays en développement et les économies en transition. En septembre 2013, le montant du fonds d'affectation spéciale était de 1 072 138 euros, y compris les dépenses d'appui.

15. Depuis plus de deux ans, le fonds d'affectation spéciale pour les énergies renouvelables est pleinement opérationnel et a obtenu un certain nombre de résultats non négligeables. À partir d'une base de financement relativement limitée, il est parvenu à lever des fonds auprès du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres sources. Le montant total, qui s'élève à 219 millions de dollars, comprend 34 millions financés par le FEM et 185 millions qui doivent être mobilisés au titre de cofinancements.

VI. Programme mondial ONUDI-FEM sur les technologies propres

16. Comme indiqué dans le document IDB.41/17, le Programme mondial ONUDI-FEM sur les technologies propres vise à promouvoir les innovations en technologies propres en adoptant une approche intersectorielle et multilatérales pour créer des écosystèmes novateurs durables pour les petites entreprises.

17. Pendant l'exercice biennal 2013-2014, l'ONUDI collaborera étroitement avec le FEM et les partenaires nationaux pour lancer des projets Cleantech dans plusieurs pays, notamment les suivants: Afrique du Sud, Brésil, Fédération de Russie, Pakistan, Thaïlande, Turquie et Viet Nam.

18. Des projets Cleantech seront également lancés en octobre 2013 en Arménie, (Enterprise Incubator Foundation) et en Malaisie (Malaysian Industry-Government Group for High Technology).

VII. Forums mondiaux

19. Le troisième Forum de l'énergie de Vienne (VEF 2013) s'est tenu du 28 au 30 mai 2013. Sous le thème "Un an après Rio+20: l'avenir énergétique que nous voulons", il réunit quelque 1 600 participants de 116 pays, notamment des ministres, des dignitaires de haut niveau, des experts et des représentants du secteur privé et de la société civile. Le Forum de l'énergie de Vienne 2013 a été l'occasion, pour les praticiens, les experts et les décideurs dans le domaine de l'énergie de participer à un échange de vues de haut niveau sur la voie à suivre dans le secteur de l'énergie dans le contexte du cadre de développement de l'après-2015.

20. Le troisième Forum de l'énergie de Vienne a porté sur des questions essentielles en matière d'énergie durable, notamment l'accès à l'énergie, le financement et les partenariats, les politiques et les technologies et la définition d'un objectif de développement en matière d'énergie. Le débat a été animé par plus

de 110 experts du domaine de l'énergie, des secteurs public et privé et du monde universitaire.

21. Dans le contexte de la négociation d'un nouveau cadre de développement, le troisième Forum a clairement placé l'énergie dans le cadre de développement de l'après-2015 et insisté sur l'importance du financement et des partenariats pour garantir un avenir énergétique viable. Les conclusions des délibérations ont été résumées dans six recommandations essentielles sur l'énergie dans le cadre de développement de l'après-2015.

VIII. Mesure à prendre par la Conférence

22. La Conférence souhaitera peut-être prendre note des informations communiquées dans le présent document.
